

ABONNEMENT

En an... 25 fr.
Six mois... 13
Trois mois... 7
Poste
En an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution d'us de ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire]
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 NOVEMBRE

LA CRISE

La politique de ces derniers jours n'était guère bonne, et les finances ne valaient guère mieux. Nous avons signalé les manœuvres allemandes et juives qui ont troublé le marché. Nous trouvons dans le Figaro la note suivante :

« Un fait qui intéresse à la fois l'épargne française et nos relations internationales vient de se passer et donne lieu à nombre de commentaires dans le monde de la Bourse.

Depuis plusieurs semaines, certains banquiers de Berlin, secondés par leurs correspondants de Paris, ont réussi, par leurs manœuvres, à déprécier toutes les valeurs françaises et les fonds russes, pour essayer de prouver au Tsar qu'il avait eu tort d'abandonner le marché allemand et de s'adresser à la France pour le remplacement de ses emprunts.

Ces manœuvres avaient été tellement ardentes que l'emprunt russe avait, en deux semaines, perdu près de 15 francs et les fonds d'Etat français plus de 2 francs !

Inquiet de ces attaques, M. le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, résolut d'en informer par dépêche son gouvernement, déclarant qu'il avait entendu dire qu'une des plus puissantes maisons de banque, à Paris même, favorisait ce mouvement de baisse. Il ajoutait que cette hostilité l'étonnait et qu'une démarche devait être faite pour dissiper tout malentendu.

En même temps qu'il télégraphiait à Saint-Petersbourg, le baron de Mohrenheim considérait qu'il était de son devoir de communiquer sa dépêche au quai d'Orsay, au ministre des affaires étrangères.

M. Ribot s'en émut et prévint M. Rouvier, qui, à son tour, résolut de s'entretenir avec l'un des chefs de la « puissante maison » que l'on soupçonnait.

Inutile d'ajouter que l'entretien fut des plus cordiaux, que toute espèce de manœuvres pouvant entraîner la baisse de nos fonds publics fut énergiquement désavouée, et tout soupçon fut écarté après cette longue causerie.

Comme preuve supérieure à toutes les affirmations, le banquier a donné des ordres tels... que son intervention ne peut être désormais qu'un appui.

De là, sans doute, le mouvement de reprise qui s'est dessiné depuis la dernière Bourse.

La paix est donc faite, si « paix il y avait à faire », et tout est bien qui finit bien.

Ainsi, c'est le Tsar qui, cette fois, empêche un krach financier, tout comme jadis il empêcha la guerre.

Et c'est aujourd'hui comme alors l'Allemagne qui est prise en flagrant délit de malveillance.

Il nous semble que c'est bien là, sans étiquette financière, un fait important de la politique du jour.

Et nos lecteurs peuvent voir que nous avions

raison de dénoncer et de flétrir les louches menées des artisans de la baisse.

QUESTION A M. ROUVIER

M. Camille Dreyfus, député de la Seine, a écrit, hier matin, à M. Rouvier, ministre des finances, pour l'informer de son intention de lui adresser une question, au cours de la séance, sur les causes de la baisse des valeurs à la Bourse.

DISSOLUTION

Il paraît que c'est sérieux.

M. de Freycinet et sa cohorte opportuniste menacent les radicaux de dissoudre la Chambre. Le pétard avait été lancé par un journal à la fois modeste et indiscret. Aujourd'hui, toute l'armée des feuilles ministérielles donne à la fois et pose au groupe Clémenceau cet ultimatum : « Stabilité ministérielle ou dissolution. »

Feu Gambetta disait au maréchal de Mac-Mahon : « Soumission ou démission. » Mais, là, il s'agissait de se soumettre à la majorité parlementaire.

La coterie Freycinet renverse les termes. Elle veut que se soit la Chambre qui se soumette. Autrement dit, un cabinet qui n'a plus de majorité menace de faire appel aux électeurs. Oh ! nous savons bien que c'est dans la Constitution. Mais c'est aussi contre les traditions parlementaires républicaines.

Nous avons eu tout près de deux douzaines de cabinets depuis dix ans. Si chacun d'eux, pour essayer de se maintenir, avait eu recours à la dissolution, nous aurions passé toute notre vie à patagner dans les élections.

Pourquoi le cabinet Freycinet aurait-il plus que les autres le droit de s'éterniser, si la Chambre ne veut pas de lui ?

Une expérience aussi grave que la dissolution pour maintenir au pouvoir cet ingénieur à politique endoyante, voilà qui nous semblerait énorme.

Agiter le pays par des élections générales dans le seul but de conserver à M. de Freycinet la direction des affaires, nous nous refusons à croire qu'une folie aussi grosse soit possible.

Le Sénat ne votera pas la dissolution. Et la campagne organisée par les opportunistes ne peut avoir pour résultat que de précipiter une crise ministérielle inévitable.

LA RENTRÉE DANS LES GRANDS SÉMINAIRES

On est maintenant fixé sur les rentrées dans les grands séminaires. Tous les séminaristes-soldats sont retournés au milieu de leurs condisciples. Il faut toutefois noter qu'à Dijon il a manqué à l'appel un séminariste ; le malheureux est mort des fatigues contractées au régiment ; le même fait s'est produit à Tarbes, un des séminaristes a succombé à une affection de poitrine pendant l'année de son service. A Angers également un manquant ; c'est un séminariste qui, se destinant à la Trappe, n'a pu profiter de la dispense accordée aux étudiants des séminaires ; il ne sera libre que dans deux ans. Au Mans, enfin, deux manquants, l'un qui est entré comme novice chez les capucins,

et l'autre qui est allé aux Missions étrangères.

Il est donc certain que les séminaristes-soldats sont restés fidèles à leur vocation, on s'y attendait ; mais on se demandait si, par suite de la nouvelle loi militaire, le nombre des jeunes gens se destinant à la prêtrise ne diminuerait pas. Aujourd'hui toute crainte a disparu.

Partout, dans les grands séminaires, le nombre des rentrées est le même que les années précédentes ; bien plus, dans certains diocèses, il a augmenté très sensiblement. Il en est ainsi à Albi, Angers, Quimper, Rennes, etc.

Tels sont les effets des persécutions mesquines. (Figaro).

ÉTRANGER

LES ANGOISSES DE LÉON XIII

A en croire ce qui se dit à l'oreille, les derniers événements, et spécialement l'agitation contre la loi des garanties, auraient vivement impressionné Léon XIII qui, à plusieurs reprises, aurait dit mélancoliquement :

« Je vois bien que je finirai comme l'archevêque de Paris. »

La préoccupation d'une attaque éventuelle contre le Vatican semble être devenue l'idée fixe du Pape. Léon XIII qui, depuis longtemps, avait laissé certains vides dans la gendarmerie pontificale, s'est empressé, ces jours derniers, de les faire combler. Il se croit destiné au martyre.

Ces préoccupations sont partagées par une certaine partie de la cour pontificale, et, bien qu'il soit difficile de percer certains secrets, on peut cependant affirmer que quelque chose se prépare entre le Pape et le cardinal Rampolla, soit un document important destiné aux chancelleries des puissances, soit une bulle pour régler la conduite de la Papauté et de la cour pontificale dans la situation nouvelle que le Pape constate lui être créée.

MANIFESTE MAÇONNIQUE

Le Messagero publie une lettre de M. Lemmi, grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, dans laquelle il déclare que le moment est venu d'agir pour l'abolition des lois de garanties.

« Les pèlerinages, dit-il, ont été une manifestation non de foi religieuse, mais de haine politique. Les pèlerins, chefs en tête et bannières déployées, sont venus défier et outrager l'Italie nouvelle. Il faut en finir et couper le mal par la racine. L'heure de l'action a sonné ; nous voulons que le Pape rentre dans la loi commune. »

Cette circulaire a une grande importance, car la franc-maçonnerie prenant l'initiative du mouvement, le gouvernement italien pourra difficilement s'y opposer. Les conséquences peuvent donc en être graves.

Une nouvelle révolution au Brésil

Il y aura deux ans le 15 novembre prochain qu'un prononciaménto militaire renversait le gouvernement de don Pedro.

Le 15 novembre 1890, le maréchal Deodoro da Fonseca, investi du gouvernement provisoire, fut élu président de la République des Etats-Unis du Brésil.

Bientôt de graves désaccords se sont élevés entre le président et le Congrès.

Irrité du vote d'une loi qui limitait son droit de veto, le maréchal a renvoyé tout simplement le Congrès et publié un manifeste.

Une dépêche du Gaulois dit :

« Des rixes ont éclaté sur plusieurs points, à Rio-Janeiro et dans le nord du Brésil, notamment entre Para et San-Luiz, où le câble a été coupé à deux reprises. Les communications sont très difficiles à l'intérieur. »

Ce qu'il adviendra de ce coup d'Etat, on ne saurait le deviner.

Ces événements démontrent une fois de plus que les républicains ne répugnent nullement aux coups d'Etat, quand ils en profitent.

On a quelques détails officiels sur les causes de la crise brésilienne. Une dépêche du ministre des affaires étrangères Chermant donne comme motifs de la dissolution l'attitude du Congrès et les agissements des monarchistes. Le district fédéral a été mis en état de siège pour deux mois. L'armée et la marine appuient le gouvernement.

Le nouveau Congrès révisera la Constitution. Une commission jugera sommairement et déportera les ennemis de la République. La date des élections pour le nouveau Congrès n'est pas encore fixée.

Rio de Janeiro, 6 novembre.

La liberté de la presse est suspendue. On n'a aucune nouvelle sur la manière dont les provinces ont accueilli le coup d'Etat.

Des dépêches de la province d'Alégre disent que le peuple ne veut pas reconnaître la dictature du général Fonseca.

A Rio Grando do Sol, les républicains se sont déclarés en faveur de l'opposition, disant que le général Fonseca veut rétablir le régime impérial.

La marine s'est déclarée en faveur du dictateur.

La tranquillité règne dans la capitale.

Les élections pour le Congrès auront lieu prochainement.

Le congrès révisera la Constitution en conservant la forme républicaine fédérative.

L'état de siège a été décrété pour une durée de deux mois.

Le gouvernement est résolu d'interdire toute manifestation monarchiste.

Une commission jugera sommairement et déportera les ennemis de la République.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 novembre 1891

Les bonnes dispositions de la Bourse persistent malgré les attaques réitérées d'une coterie qui ne désarme pas devant une intervention supérieure dont on a beaucoup parlé aujourd'hui. Quelques exécutions d'acheteurs, en retard pour payer leurs différences, ont contribué aux variations du marché.

L'ancien 3 0/0 reste à 95.15 après 95.30 ; le nouveau à 94.12 et le 1/2 à 104.35.

Le 3 0/0 Portugais se maintient à 33 9/46 et

l'Extérieur à 66 3/4. Les fonds russes sont très mouvementés. Le Russe Orient a varié de 68 à 62 suivant les oscillations du rouble à Berlin. Le nouveau est très ferme à 77 1/2. La Rente Italienne est offerte à 88.60 après 88.82.

Les sociétés de crédit ont une allure très ferme. La Banque de Paris à 735; le Crédit Foncier à 4,222; la Société Générale à 480; le Crédit Mobilier à 240 et le Comptoir d'Escompte à 540.

Le Crédit Foncier de Tunisie est en voie de progrès justifié par le développement de ses opérations de prêts.

L'obligation Immeubles de France cote 384. L'assemblée générale de la Banque de l'Ouest tenue le 20 octobre a fixé à 37.50 le dividende des actions et à 62.50 la répartition aux parts de fondateurs.

L'action des Voies ferrées Economiques se maintient à 520 fr. à raison de la participation de la Société à de nombreuses concessions lui constituant un réseau de 856 kilomètres, avec des garanties de l'Etat, des départements et des communes.

VOIR A LA 4<sup>e</sup> PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

## Chronique Locale ET DE L'OUEST

Demain dimanche, à 2 heures, au Théâtre, aura lieu le Tirage de la TOMBOLA de l'Exposition.

Lundi, nous donnerons la liste complète des lots et des numéros gagnants.

### LE FROID

Ce matin, la température a été excessivement dure pour la saison. Le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessous de zéro.

Il y a de la glace partout.

La journée se continue avec cette même température. Un vent violent souffle constamment du nord-est.

Le baromètre a tendance à baisser.

Il est à remarquer que nous sommes à peine à la moitié de l'automne, et la campagne a déjà l'aspect de l'hiver. Les légumes potagers et fourragers se font rares, et la terre, très sèche, ne peut être travaillée et ne permet pas à la pousse de se faire normalement.

### MUSIQUE MUNICIPALE

Le président de la *Musique Municipale* vient d'adresser la lettre suivante à M. le Commissaire général de l'Exposition de Saumur :

« Monsieur le Commissaire général,

» Au nom de la *Musique Municipale*, j'ai l'honneur de vous adresser nos remerciements pour la somme que vous nous avez si généreusement accordée.

» Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien être notre interprète auprès de MM. les Mem-

bres de la Commission et les prier d'agréer nos remerciements.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre entier dévouement.

» Le président de la *Musique Municipale de Saumur*,

» BRIBARD. »

### VOL A LA PROVIDENCE

Deux nuits de suite, lundi et mardi, des voleurs se sont introduits dans l'enclos de Notre-Dame des Ardilliers et ont dérobé divers objets d'habillement, chemises, bas, etc.

Ils ont également fracturé la porte de l'étable et détaché une vache. Espéraient-ils l'emmener ? On suppose qu'ils n'ont pu pénétrer que par la haie qui longe la ligne du chemin de fer près du tunnel.

La police est à leur recherche.

### PÈLERINAGE DE SAUMUR AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN A TOURS

Nous rappelons aux personnes désireuses de prendre part au pèlerinage de saint Martin que le départ est fixé au jeudi 12 novembre, à 8 h. 30 du matin (Orléans).

On est prié de se faire inscrire le plus promptement possible à la cure de sa paroisse pour que les listes d'inscription soient remises, au plus tard, mardi 10 novembre, à la cure de Nantilly.

### NOMINATION DANS LE CLERGÉ

Par décision de Monseigneur l'Evêque :

M. l'abbé Morillon, aumônier de l'hôpital de Cholet, a été nommé curé de Vihiers. Cette nomination a été agréée par le gouvernement.

### Conseil de Préfecture

Audience du 5 novembre

L'audience a été présidée par M. Boulanger, vice-président du conseil de préfecture.

M. le conseiller Brasseur remplissait les fonctions de commissaire du gouvernement.

Le Conseil avait à statuer sur un assez grand nombre de demandes concernant les contributions directes.

Plusieurs de ces affaires ont été mises en délibéré.

D'autres ont reçu une solution définitive.

M. B..., demeurant à Saint-Lambert-Jes-Lèves, a obtenu une décharge de 52 fr. 91 pour sa patente.

Une réduction de 4 fr. a été accordée à M<sup>lle</sup> L..., aubergiste à Saumur, sur sa cote personnelle-mobilière. Une question concernant la patente de cette dame a été réservée.

Une demoiselle Louise P..., domestique, chez M. G..., à Brézé, était poursuivie pour une contravention à la police de la grande voirie, résultant de ce que cette jeune fille a laissé paître un certain nombre de vaches sur les berges du canal de la Dive.

Le Conseil a condamné solidairement M<sup>lle</sup>

P... et son maître à 16 fr. d'amende et 25 fr. pour la réparation des dommages et aux frais du procès.

### THÉÂTRE DE SAUMUR

C'est donc lundi prochain qu'aura lieu sur notre scène la représentation de la *Mascotte*.

Ce début de la troupe d'opérette a le double avantage de s'être fait attendre un peu et de se faire avec une pièce des plus populaires.

La *Mascotte*, en effet, sera reçue avec plaisir par les amateurs de musique gaie et pas banale du tout.

La Direction a apporté tous les soins dans la mise en scène et la figuration. Quant aux chœurs et à l'orchestre, tout sera, paraît-il, au grand complet, comme s'il s'agissait d'un opéra... monumental.

C'est dire qu'on se divertira à grand spectacle.

DISTRÉ. — Dimanche dernier, le sieur Proust, charron à Fosse-Bellay et âgé de 66 ans, revenait de Saumur, lorsque, à 300 mètres du bourg de Distré, il entendit crier : « gare ! » derrière lui.

Il se retourna : une voiture arrivait sur lui à grand trot, si vite même, que, voulant se ranger à gauche, il fut atteint et renversé. La roue lui passa sur la cheville qu'elle brisa en partie.

Le conducteur de la voiture s'arrêta un instant, puis repartit sans rien dire, quand il vit Proust se relever. C'est un sieur Soyier, marchand de chevaux à Montreuil-Bellay.

M. le docteur Vidal, de Genues, a prescrit un repos de 30 ou 40 jours au blessé.

ANGERS. — Hier, à 2 heures, dit l'*Union de l'Ouest*, nous avons eu de nouveaux renseignements sur l'état de M. de Châtaux. Le mot amélioration serait trop fort pour indiquer le très léger changement constaté. Le malade a ouvert les yeux et a paru sensible au son de voix des personnes qui l'entourent. Des amis sont venus le voir et lui ont parlé : il a semblé les reconnaître, un court instant. Il a même émis quelques mots ou quelques sons, qui semblent être des expressions de terreur.

BULLETIN THÉÂTRAL. — Si nous sommes bien informés, c'est jeudi que M. David fera passer les *Huguenots*.

Nous croyons savoir, d'autre part, que notre excellent directeur vient d'engager une forte chanteuse en remplacement de M<sup>lle</sup> Lucile André.

### L'Adieu suprême DE J. BORDIER

Dans sa « Chronique musicale » du *Patriote*, Epheyre, rendant compte du troisième concert populaire de l'Association artistique, parle en ces termes de l'une des œuvres de M. Jules Bordier :

« On ne descend pas du domaine élevé de l'art avec l'*Adieu suprême* de M. J. Bordier. Voilà plus de deux ans que nous en réclamions, en vain, une nouvelle audition. Elle nous a été enfin donnée, et n'a fait que confirmer notre opinion sur la valeur artistique de l'œuvre. *Adieu suprême* n'a pas seulement le grand mérite d'être nettement composé et celui non moins grand d'être exempt de la moindre vulgarité, il est expressif, il émeut, il touche. Voilà un effet que le compositeur le plus expérimenté demanderait vainement à la pure technique musicale. M. Bordier est très habile dans l'art de combiner et de superposer les thèmes; il possède, à un haut degré, la science de l'orchestration. Ces qualités, vous les retrouverez dans d'autres compositions de M. Bordier. Mais ici il y a quelque chose de plus, quelque chose de personnel, de particulier, d'ému et d'émouvant, bref, ce n'est pas l'intelligence seule qui a guidé le musicien. Et c'est pour cela que ce morceau a été écouté avec une si vive attention. Il aurait reçu, certainement, le chaud accueil d'il y a deux ans, si, au moment où s'achevaient les dernières mesures, la chute d'une dame qu'on a emportée comme morte et qui, m'a-t-on dit, ne l'était pas, n'avait coupé court brusquement aux acclamations qui éclataient déjà.

### LES FOIRES DE CRAON ET DE CHATEAU-GONTIER

On lit dans la *Gazette de Château-Gontier* :

« Les foires de Craon et de Château-Gontier n'ont pas été bonnes pour les vendeurs. Les animaux de boucherie seuls étaient facilement enlevés au prix moyen de 35 centimes la livre. Quant aux bœufs et vaches d'herbage, la dé faite était plus difficile. A Château-Gontier, surtout, il était impossible de vendre un poulain. Le prix du grain variait suivant la qualité, qui est très inégale. Les belles sortes étaient payées 3 fr. 90 le double-décaltre, le cours rond de 4 fr. paraît même devoir être prochainement atteint. Jamais les foires de la Toussaint ne déterminent chez nous un très grand courant d'affaires. Cette année, elles ont été quelque peu paralysées par des coïncidences de foires voisines. Ainsi celle de Sablé avait lieu le même jour que celle de Craon, celle de Laval le même jour que celle de Château-Gontier. D'après les mercures qui nous sont parvenues, la foire de Sablé aurait été une des moins mauvaises.

» Voici le nombre des animaux amenés sur le champ de foire de Château-Gontier : chevaux, 20; juments, 88; poulains, 230; âne, 1; bœufs, 210; taureaux, 8; vaches, 234; génisses, 25; bouvillons, 60; veaux, 85; moutons, 140; porcs grands, 153; jeunes, 525. — Total, 4,780. »

## L'AGENCE SPIRITE

PAR ANDRÉ GODARD

— Vous avez, dit-il, fait le tour de toutes les idées, et vous vous êtes arrêté aux plus absurdes. Ce mal n'est point rare en notre fin de siècle; seulement, où la pinpart agissent par curiosité intellectuelle et dilettantisme, vous avez agi par abandon sentimental et dégoût de vouloir. Mon cher, il faut réagir ou vous êtes perdu. Vous en arrivez déjà, à force d'écouter vos seules impressions, à prendre pour des manifestations surnaturelles, que sais-je ? le craquement d'un meuble la nuit, ou des galops de rats dans les greniers. Car soyez sûr qu'au fond des phénomènes spirites, il n'y a jamais eu autre chose. Et quand vous échappez à cette terreur absurde des esprits, c'est pour tomber dans celle de l'universel néant, qui n'est pas beaucoup plus raisonnable. Vous ressemblez aux enfants : ils ne croient guère qu'à ce qui

Reproduction autorisée pour les journaux ayant traité avec la Société des Gens de Lettres.

leur fait peur. Si la philosophie religieuse, au lieu de consoler les hommes, était pour eux une cause d'épouvante, vous deviendriez spiritualiste tout de suite. Cela n'est pas sérieux; ayez donc une bonne fois le courage de sortir du rêve au milieu duquel vous marchez, et d'imprimer à votre vie une direction positive. Mais, je n'y songe pas, vous devez me trouver terriblement fat avec mes conseils.

— Je ne sais au contraire, fit René, comment vous remercier ? J'ai tant besoin qu'on me parle ainsi.

Maurice continua :

— Je voudrais vous arracher à M<sup>lle</sup> Cardenio d'abord et ensuite à vous-même. Vous sentez-vous la force de présenter votre démission au directeur de l'Agence spirite et de ne pas remettre les pieds chez lui ?

— Sans doute, fit le peintre, il le faudrait, mais le pourrai-je ?

— Ah ! ça, mon cher, vous ne savez donc plus du tout vouloir ?

— Songez donc, la fuir, elle, pour ne la revoir jamais ! Ah ! soyez sûr que, ce que vous me direz, je me le suis souvent répété depuis deux semaines. Je devrais quitter non seulement l'Agence, mais Paris, et retourner en pro-

vince où mon père toujours malade me rappelle. D'ailleurs que ferais-je ici ? Achever de dépenser les quelques mille francs qui me restent, sans espoir d'arriver à une position sérieuse dans mon art, car je n'ai point la persévérance qu'il y faudrait. Oui, je me dis tout cela, et puis, au moment d'annoncer mon retour à ma famille, je me ravise : il suffirait d'un coup de fortune, d'un tableau remarqué au Salon pour me faire connaître; la maladie de mon père est de celles qui traînent sans danger immédiat; je serais là-bas une nouvelle cause de dépense pour lui, sans pouvoir lui rendre aucun service. Et je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'au fond de ces prétextes il n'y a que le désir de revoir Eva, de respirer ici l'air qu'elle respire. Vous me comprenez ?

— Trop, beaucoup trop. Evidemment, vous ne vous arracherez jamais à la domination de M<sup>lle</sup> Cardenio; il faudra que la séparation vienne d'elle.

— Ce serait à souhaiter peut-être, si je ne devais pas trop en souffrir.

Maurice réfléchit quelques minutes, puis changeant de sujet brusquement :

— Savez-vous, demande-t-il, quand aura lieu la grande séance que prépare Cardenio ?

— C'est, je crois, le mois prochain.

— Merci. Maintenant, mon cher, il faut que je rentre chez moi; j'ai une chronique à terminer pour ce soir. Où allez-vous ?

— A l'Agence; c'est mon heure, avoue René timidement.

— Eh ! bien, vous direz à Rominsky que je désire lui parler cette semaine; chez moi, pas au café.

— Vous pouvez compter que la commission sera faite.

Les deux jeunes gens sortirent ensemble et prirent un fiacre qui déposa René devant l'hôtel de l'avenue de l'Opéra. En lui serrant la main, Maurice dit :

— J'espère vous prouver une bonne fois toute l'absurdité du spiritisme. Au revoir, et un peu d'énergie, morbleu !

### IX

Durant les semaines qui suivirent, René ne reçut aucune nouvelle du journaliste. On l'avait informé toutefois que Maurice, muni d'un congé d'un mois, avait dû quitter Paris; mais son congé ne pouvait fournir aucune indication précise sur son déplacement. Comme il était fantaisiste et coutumier de telles escapades,

ENCORE UN!

A la suite d'une inspection faite à l'improviste le 21 octobre par le trésorier général de la Loire-Inférieure, M. Paradis, percepteur à Bourgneuf-en-Retz, a été d'urgence suspendu de ses fonctions; on parle d'irrégularités graves.

Les contribuables sont prévenus d'avoir à s'abstenir de payer désormais aucune somme quelconque aux mains du percepteur suspendu, sous peine de payer deux fois.

Ce percepteur, titulaire d'une belle retraite comme ancien pharmacien de la marine, et auquel sa perception rapportait 6 à 7,000 fr., dénonçait les fonctionnaires de son canton comme cléricaux.

Bibliographie

**L'Homme de Cheval**, par M. le V<sup>o</sup> DE CHÉZELLES. — 1 vol. in-12; prix, 3 fr. 50. — Pariault et C<sup>ie</sup>, Paris.

C'est avec un véritable plaisir que nous avons lu le volume de M. de Chézelles, un Homme de Cheval consommé, connaisseur émérite et cavalier de premier ordre. Son livre, dénué de toute prétention littéraire, divisé en une série de conversations, comme l'auteur intitulé lui-même ses chapitres, est le guide le plus sûr et le plus pratique qu'on puisse mettre entre les mains d'un jeune homme appelé à servir son pays dans la cavalerie et à chasser à courre. Voilà un manuel comme j'en voudrais voir se répandre beaucoup dans la jeunesse, non seulement sur des matières de sport, mais encore sur tant d'autres sujets. Pour diséourir ainsi, il faut connaître à fond la chose dont on parle et ce n'est pas toujours le cas chez ceux qui ont la prétention d'instruire leurs contemporains.

Le vicomte de Chézelles, en sa qualité d'ancien officier de cavalerie, et comme chasseur à courre, était plus en situation que personne de donner des conseils à ceux qui dirigent nos régiments aussi bien qu'à ceux qui entretiennent une écurie de chasse.

Ses premières conversations sur le cheval de guerre et sur les hommes qui le pratiquent du haut en bas de l'échelle des grades sont assurément les mieux pensées, les plus intéressantes, les plus utiles de son livre.

La conversation sur la condition du cheval de chasse est marquée au coin des meilleures pratiques.

Tout ce que dit M. de Chézelles sur l'entretien des chevaux de chasse dénote un homme d'expérience et le partage entièrement son avis sur tous les points traités par lui si parfaitement, qu'aucun détail n'est omis. Un jeune homme sortant du collège, et pratiquant tout ce qu'il indique, pourra se vanter d'avoir, tout de suite, une écurie de premier ordre et la mieux tenue qui se puisse voir. Jamais encore

son entourage cessa très vite d'en parler.

Seul, René s'inquiétait de cette disparition. Il se sentait libre à lui-même, à son envahissante passion pour Eva, sans l'appui des conseils parfois ironiques, mais toujours affectueux et sensés, de l'ami qu'il avait naguère tant méconnu. Ses journées s'écoulaient monotones dans son atelier ou à l'Agence.

Les plus douces heures étaient celles qu'il consacrait à la peinture, bien qu'il travaillât maintenant avec moins de suite encore qu'autrefois, l'esprit partagé entre ses deux toiles, la *Fin de tout* et *Dominatrice*. Nées d'impressions contraires, elles convergèrent déjà vers le même sentiment de mélancolie. Le portrait de M<sup>o</sup> Cardénio devenait chaque jour moins semblable au modèle, pour revêtir les idées du peintre, qui transformait la réalité de cette femme exubérante de vie physique en une sorte d'apparition légendaire. C'est qu'au fond de son amour actuel, il percevait déjà l'évidence des abandons futurs et de la mort.

Souvent, René se jetait sur son canapé, une cigarette aux doigts, et restait là, immobile, les yeux fixés sur les deux tableaux. Il se laissait aller à cette rêverie, que le portrait d'Eva était une toile très ancienne, figurant une

on n'avait écrit un pareil manuel de l'Homme de Cheval. C'est une nouveauté que je suis heureux de louer sans la moindre réticence.

FAITS DIVERS

LE CRIME DE LA RUE DE CHARONNE

Un cadavre sans tête

Mardi, vers 12 h. 1/2 du matin, un employé de M. Vacheresse, M. Dirckx, descendant dans les caves pour prendre une caisse d'emballage.

A la lueur vacillante de sa bougie, M. Dirckx aperçut deux jambes nues, blanches et rigides. Il était en présence d'un cadavre d'homme dont la tête avait été coupée et emportée par les auteurs de ce crime monstrueux.

On n'était pas descendu dans la cave depuis samedi dernier, et cet homme assassiné devait s'y trouver depuis deux jours au moins, à en juger par l'état du cadavre.

A 2 heures, le parquet prévenu ouvrait une enquête.

On s'est tout d'abord occupé d'établir l'identité de la victime, ce qui n'est pas chose facile, l'homme étant nu et sans tête.

Une déposition intéressante a été faite par M. Thomas, marchands de vins.

Avant-hier, dans la soirée, deux consommateurs qui se trouvaient chez M. Thomas avaient parlé de la bonne fortune d'une chiffonnière qui avait trouvé sur un tas d'ordures, en face le numéro 34 de la rue, un paquet renfermant des chaussettes, un pantalon de velours, une veste et une chemise.

Ces vêtements pouvaient être ceux de la victime.

Une marchande de pommes de terre frites, également interrogée, a pu fournir des explications circonstanciées.

Plusieurs dépositions faites par les locataires de la maison ont mis sur la piste.

En effet, on a appris qu'un inconnu portant des vêtements semblables à ceux qu'on a trouvés avait été vu dans la soirée de lundi rentrant avec un individu occupant une chambre du deuxième étage.

Cet homme, nommé Joseph Vaubourt, débardeur, était venu voir une de ses tantes habitant ce palier, et lui avait conté qu'il se trouvait sans domicile.

— C'est bien simple, lui dit sa tante, il y a là un logement inoccupé, viens t'y installer.

Et Vaubourt avait fait ce qui lui avait été conseillé.

Un journal dit que Vaubourt était rentré avec un homme que l'on n'a pas revu. De plus on a su qu'il était le lendemain matin sorti avec un paquet enveloppé d'un papier blanc.

Les renseignements recueillis sur cet homme

sont loin d'être en sa faveur. C'est un ancien disciplinaire, condamné pour viol et tentative d'assassinat.

Vaubourt a été arrêté et interrogé. Il a nié avec énergie.

Vaubourt, interrogé et conduit rue de Charonne pour la reconstitution du crime, nie avec persistance en être l'auteur. Mais il ne pourra pas conserver longtemps ce système en face des preuves qui l'accablent.

La cause du crime paraît une querelle de jalousie.

Son crime commis, Vaubourt a dû descendre dans la cave le cadavre de sa victime, lui couper la tête, qu'il a fait disparaître, puis faire un paquet du linge sale et le sortir de la maison.

UN HORRIBLE DRAME

On écrit de Bordeaux qu'un drame épouvantable s'est accompli mercredi matin dans la commune de Vignague. Un propriétaire de Mont-Saint-Fort a, dans un accès de colère, tué sa femme d'un coup de fusil. Aux cris poussés par la victime, le père de cette dernière accourut et subit le même sort. Le meurtrier, ayant rechargé son arme, l'a tournée contre lui-même et s'est fait justice en se tirant un coup de fusil sous le menton.

MONDE ILLUSTRÉ

18, RUE VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire du numéro du 7 novembre 1891

GRAVURES. — *Les fêtes de Brest*: Les navires Russes et l'escadre Française du Nord dans la rade. — *L'arrivée des officiers Russes à l'Hôtel de Ville*. — *La retraite aux flambeaux*. — *Portraits des navires Russes le Dimitri Donskoi et le Minine*. — *Portraits du Commandant du Minine et du Maire de Brest*.

*Les ruines de la ville de Meiringem*, en Suisse, détruite par un incendie, d'après une photographie instantanée.

*Les manœuvres de la garnison de Paris*, d'après nature. — *Beaux-Arts: Envahissement de domicile*, tableau de Lambert. — *Voyages*: Une grande partie du numéro est consacrée au curieux voyage de M. Claine, dans la Malaisie; vingt gravures d'après les photographies de l'explorateur représentent les sites, les monuments, les types, les costumes des Pirsang, Sumatra, etc.

Le grand attrait du numéro du *Monde illustré* de cette semaine c'est l'illustration en couleur de son nouveau roman, signé Gustave Toudouze. A partir de ce numéro, de charmants aquarelles de Marold orneront le fascicule supplémentaire consacré à ce roman.

TEXTE. — Le texte de ce numéro a le même attrait que les précédents avec les chroniques diverses initiant le lecteur à toutes les actualités de la semaine, dans le monde, dans les arts, etc., etc. Les Echecs, les Dames, les Récréations, Rébus, ajoutent leur note amusante à l'intérêt exceptionnel de ce numéro.

Le numéro : 50 centimes.

Dernières Nouvelles

Paris, 7 novembre, 12 h. 50 soir.

LE CRIME DE LA RUE DE CHARONNE

Vaubourg a avoué être l'auteur du crime de la rue de Charonne. Il a raconté qu'il avait étranglé Boisdry dans la nuit de mercredi, étant ivre, qu'il avait gardé le cadavre dans sa chambre pendant trois jours, l'avait ensuite transporté dans la cave (nuit de dimanche), lui avait coupé le nez et les oreilles, puis la tête qu'il était allé jeter dans des latrines, quai Henri IV, où elle a été effectivement retrouvée.

HAVAS.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 heures. — Rideau: 8 h. 1/2  
Direction: H. DAVID.

LUNDI 9 Novembre 1891

LA MASCOTTE

Opéra-bouffe en 3 actes, paroles de A. Duru et Henri Chivot, musique d'EDMOND AUDRAN.

Demandez à

L'ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

Le meilleur et le plus économique des éclairages,

L'ORIFLAMME

50 c. le litre, logée en bidon plombé de 5 litres.

HUILE, double épurée, pour lampe Carcel, 0,45 le 1/2.

BOUGIE, première qualité, 0,85 le paquet de 500 grammes.

CHANDELLE perfectionnée, 2 fr. 10 le paquet.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

femme qui aurait vécu il y a des siècles. Puis, il revenait au tableau de l'Arc de Triomphe, massant sa ruine gigantesque sur les fonds mélancoliques du crépuscule. Toute l'âme du peintre, une âme de poète plutôt, se révélait en ces agonies calmes des choses, la vie pour lui n'étant que la descente douce, ineffablement triste vers la Mort.

Parfois il se levait, allait se placer devant la glace de la cheminée, et là regardait, avec une pitié enfantine, sa tête malade dont une maigre barbe noire accentuait la pâleur. Il sentait tout le contraste de cette effigie douloureuse et chrétienne avec le galbe payen d'Eva. Dans la lutte de l'amour, la défaite lui était prédestinée. Eva finirait par mépriser, haïr sans doute, cet être de timidité et de faiblesse pour lequel elle avait pu s'engouer un instant; cela irait ensuite jusqu'à la pitié, plus à craindre que le dédain et que la haine entre les sexes. Mais non, elle n'aurait envers lui ni pitié ni haine; elle l'oublierait tout simplement. Son caprice éphémère n'avait été qu'une jalousie contre Henriette, le dernier éveil chez la spirite de l'éternelle rivalité féminine. Très vite, elle avait repris son rôle, s'amusant à le convertir aux doctrines d'Allan Kardec,

avec cet entrain et ce plaisir que montrent les femmes, lorsqu'elles s'avisent de pétrir à leur gré l'esprit d'un homme. L'entreprise achevée, le joint cesserait de plaire aussitôt.

Non, il ne pouvait le méconnaître, son amour n'était point partagé, et une voix intime de sa conscience lui criait que cela valait mieux. Une affection profonde d'Eva pour lui l'eût arraché à tous ses devoirs sans qu'il pût jamais y revenir. Car le choix s'imposait à lui entre sa famille et cette femme, entre son père malade qui le rappelait et la vie aventureuse de Cardénio. La perspective de son union avec Eva lui apparaissait comme la suprême espérance et une cause d'épouvante tout à la fois; il y pressentait, après l'ivresse de quelques mois, une longue suite d'années de malentendus et de froideurs. Ce mariage était une folie, et il ne se sentait pas la force d'y renoncer de lui-même. Un mot, un regard de M<sup>o</sup> Cardénio le rendait capable de toutes les sottises, et, entre les plus dangereuses, celle d'avoir accepté la direction de la revue spirite pouvait compter.

Il n'avait pas tardé, en effet, à reconnaître les périls auxquels il s'était exposé, en dépit des avertissements. Peu de jours après son installation, il avait lu dans les grands journaux

une réclame effrontée de Cardénio pour l'Agence, réclame dont le nom et l'histoire de la famille de Mordanes faisaient les frais, et que terminait le récit, mis au point, de la vision de l'île d'Yeu. Furieux, le jeune homme n'avait fait qu'un bond jusqu'à l'Agence, très décidé à demander raison d'un pareil abus à son auteur; mais, au lieu du père, il rencontra la fille dont quelques explications vagues et surtout les calineries insinuantes lui firent tout oublier. Trois jours plus tard, René dut avancer de sa poche deux mille francs à l'imprimeur des *Entretiens posthumes* qui menaçait de ne pas tirer. Cardénio chargea Eva d'annoncer à René qu'il lui ouvrait un compte, et que tout se réglerait à la fin de l'année. Le peintre perdit ainsi le tiers de la somme qui lui restait.

Aux heures de lucidité, il se reprochait sa faiblesse, s'inquiétant des conséquences futures. Ne pouvait-il donc, par un violent effort sur lui-même, s'arracher d'un coup à cette passion dangereuse et sans espoir?

Combien il eût été plus sage de partir, de s'en aller là-bas, auprès de son père souffrant et de sa mère, retrouver l'apaisement des anciennes années! Sans doute, renaîtraient alors en son cœur la souvenance d'Henriette et l'espoir des paradis où continuent de s'aimer les âmes.

(A suivre.)

TAILLEUR  
BREVETÉ

# MAISON CRÉMIEUX

TAILLEUR  
BREVETÉ

## Saumur, rue d'Orléans, 27

EXPOSITION et GRANDE MISE EN VENTE des Nouveautés de la Saison  
pour Costumes Complètes, Pardessus et Pantalons

### VÊTEMENT COMPLET à 35 FR. sur Mesure

LIVRAISON RAPIDE

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire  
aux Rosiers-sur-Loire.

#### A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE

Qui aura lieu aux Rosiers, en  
l'étude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, no-  
taire, le Dimanche 8 Novembre  
1891, à 1 heure de l'après-midi.

#### UNE MAISON

Située au bourg de S-FLORENT,  
en partie occupée par M<sup>me</sup> veuve  
Baudoin, charcutière.

Revenu : 700 fr.  
Mise à prix : 40,000 fr.

On pourra traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseigne-  
ments et traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT,  
notaire. (723)

Etude de M<sup>e</sup> BENARDEAU, notaire  
à Vernoi (Maine-et-Loire).

#### A. Affermer

#### LE DROIT DE CHASSE

A PARTIR DU 1<sup>er</sup> AOUT 1892

Sur les biens de la commune de  
COURLÉON (Maine-et-Loire),

D'une contenance de 300 HECTARES  
environ, en nature de terres la-  
bourables, prés, landes et sapi-  
nières.

Ces biens, dits les Communaux,  
sont dans un même tenant.

L'ADJUDICATION aura lieu à la  
Mairie de Courléon, le Dimanche  
29 Novembre 1891, à 1 heure  
du soir.

Mise à prix : 300 fr.

S'adresser, pour tous renseigne-  
ments, soit à la Mairie de  
Courléon, soit à M<sup>e</sup> BENARDEAU,  
notaire à Vernoi, détenteur du  
cahier des charges. (767)

#### A LOUER

PRÉSENTEMENT

#### UNE MAISON

Place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, né-  
gociant, rue de la Comédie.

#### A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1892

#### Maison de Commerce

A Saumur, rue S-Jean, 45

Occupée par M. Renard, marchand  
de chaussures.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

#### A CÉDER

#### Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de  
la ville.

S'adresser au bureau du journal.

#### DEMANDE D'AGENT

La Société LA LURÈCE (cap 1,000,000)  
dont le siège est à Paris, 58, rue Laf-  
fite, et qui assure Propriétaires et  
Locataires contre tous dégâts causés  
dans les maisons par des fuites d'eau  
distribués, ménagères, pluviales et  
de water-closets, même en cas de GEL,  
pression hydraulique, engorgement  
et rupture de tuyaux, réservoirs, ro-  
binets laissés ouverts par oubli ou né-  
gligence, et qui garantit aussi la répa-  
ration desdits tuyaux, robinets et  
appareils, demande un agent général  
pour la représenter à Saumur.

UN JEUNE HOMME, marié, ayant  
connaissances spéciales, muni  
des meilleures références, s'offre à  
teur gestions.

S'adresser au bureau du journal.

#### CIDRES

M<sup>e</sup> ROUSSEAU prévient sa  
nombreuse clientèle qu'elle reçoit  
de très bons cidres nouveaux des  
meilleures contrées de Bretagne et  
de Normandie, garantis pur jus, à  
45 centimes le litre.

S'adresser route de Rouen,  
n° 21 bis. (143)

#### A VENDRE

Deux Chiens courants  
griffons vendéens

#### Magasins de Pianos et de Musique

Maison G. FISCHER, fondée en 1846  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ Suc<sup>r</sup>, Élève de Pleyel, Wolff et C

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES & LOCATIONS DE PIANOS

Grand choix de Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS, ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE  
de toutes sortes

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Désireuse de maintenir sa réputation consacrée par 45 années  
d'existence, la Maison garantit la parfaite exécution des travaux qui lui  
sont confiés, ainsi que la qualité supérieure des fournitures. Rien n'est  
éparné pour donner satisfaction, sur tous points, à notre clientèle.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C  
56, rue Jacob, à Paris

#### La Mode illustrée

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND

12 PAGES IN-4°

Le supplément littéraire, avec pagination  
spéciale, est consacré à des romans  
illustrés.

La Mode illustrée, tout en restant  
ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de  
succès, c'est-à-dire le journal par ex-  
cellence des travaux d'agrément, fait  
actuellement paraître, avec chaque  
numéro, sans augmentation de prix,  
UN SUPPLÉMENT consacré à des romans  
illustrés, choisis de façon à intéresser  
tous les membres de la famille; les  
52 numéros qu'elle publie chaque an-  
née contiennent plus de 2,000 des-  
sins de toutes sortes: dessins de mo-  
des, de tapisserie, de crochet, de bro-  
derie, plus 24 feuilles contenant des  
patrons en grandeur naturelle de tous  
les objets constituant la toilette, de-  
puis le linge jusqu'aux robes, man-  
teaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint de s'a-  
bonner pour l'année entière; il peut  
s'abonner à l'essai, pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à  
toute personne qui, désirant mieux  
se renseigner sur le Journal, en fera  
la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un man-  
dat sur la poste à l'ordre de MM.  
FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob,  
56, à Paris. On peut aussi envoyer des  
timbres-poste en ajoutant un timbre  
de 25 centimes pour chaque trois mois  
et en prenant soin de les adresser  
par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1<sup>re</sup>  
édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois,  
7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4<sup>e</sup> édition,  
avec une gravure coloriée chaque  
numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois,  
13 fr. 50; 12 mois, 23 fr.

S'adresser également, soit aux  
bureaux de poste, soit aux libraires  
des départements.

A SAINTE-GENEVIÈVE

#### Tapisseries Artistiques

BRODERIES

CAMILLE NOËL-BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

#### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole.

(36<sup>e</sup> ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION : 15, RUE DE TOURNON, PARIS

Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de  
toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant  
les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles,  
horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques  
et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales  
denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

#### Épicerie Parisienne

IMBERT & FILS

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

|        |             |           |      |
|--------|-------------|-----------|------|
| BOUGIE | du Brésil,  | le paquet | 0.85 |
| —      | des Indes,  | —         | 0.95 |
| —      | des Salons, | —         | 1.00 |
| —      | à trous,    | —         | 1.05 |

HORS VILLE, remise des droits d'octroi par sortie de CINQ KILOS.

ASSORTIMENT DE BOUGIES DE COULEURS, BOUGIES À RECHAUD  
ET POUR PETITES LANTERNES

|             |                   |          |      |
|-------------|-------------------|----------|------|
| HUILE COLZA | double épuration, | 1/2 kil. | 0.45 |
| —           | triple épuration, | 1/2 kil. | 0.50 |

#### CHANGEMENT DE DOMICILE

#### LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Maire de Saumur

1891

MAIRE

Certifié par l'imprimeur-sousigné.